

Paris, le 27 janvier 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

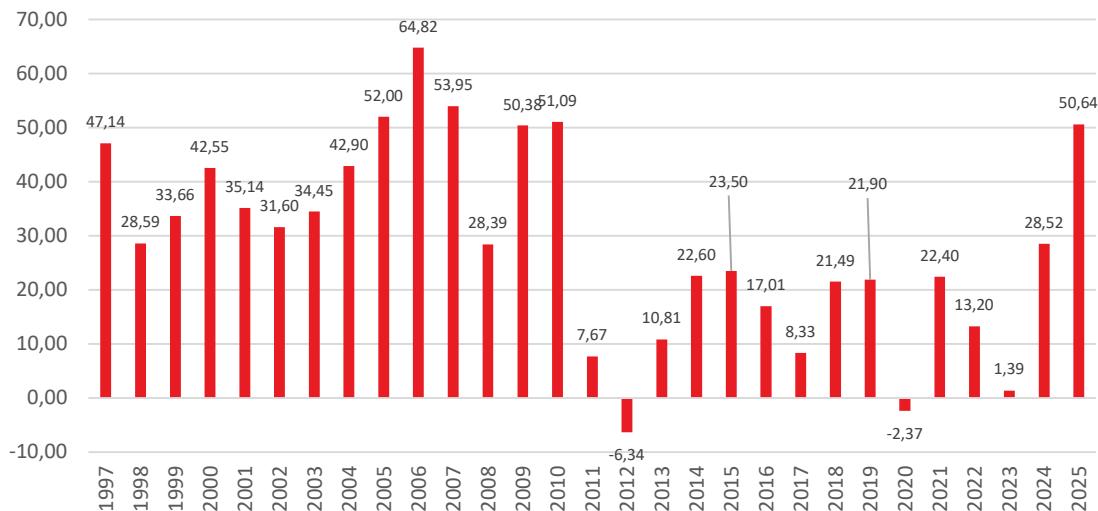
ASSURANCE VIE | RESULTATS – 2025

Le grand rebond de l'assurance vie

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

L'assurance vie réalise, en 2025, l'une des meilleures collectes de son histoire, avec 50,6 milliards d'euros de collecte nette. Il faut remonter à 2010 pour obtenir un résultat supérieur. Premier placement des ménages, elle a enregistré un niveau record de cotisations, proche de 200 milliards d'euros, ce qui a porté l'encours total à des sommets, au-delà de 2 100 milliards d'euros. La forte propension des ménages à l'épargne, la hausse du rendement des fonds en euros, la bonne tenue des marchés financiers, ainsi que les gestes commerciaux des assureurs ont contribué au succès de l'assurance vie. Celle-ci joue ainsi pleinement son rôle de navire amiral de l'épargne en France.

Collecte nette de l'assurance vie en France en milliards d'euros



Cercle de l'Epargne – données France Assureurs

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance

28 bis rue du Cardinal Lemoine • 75005 PARIS

Tél. : 06 03 84 70 36

contact@cercledlepargne.fr

www.cercledelepargne.com

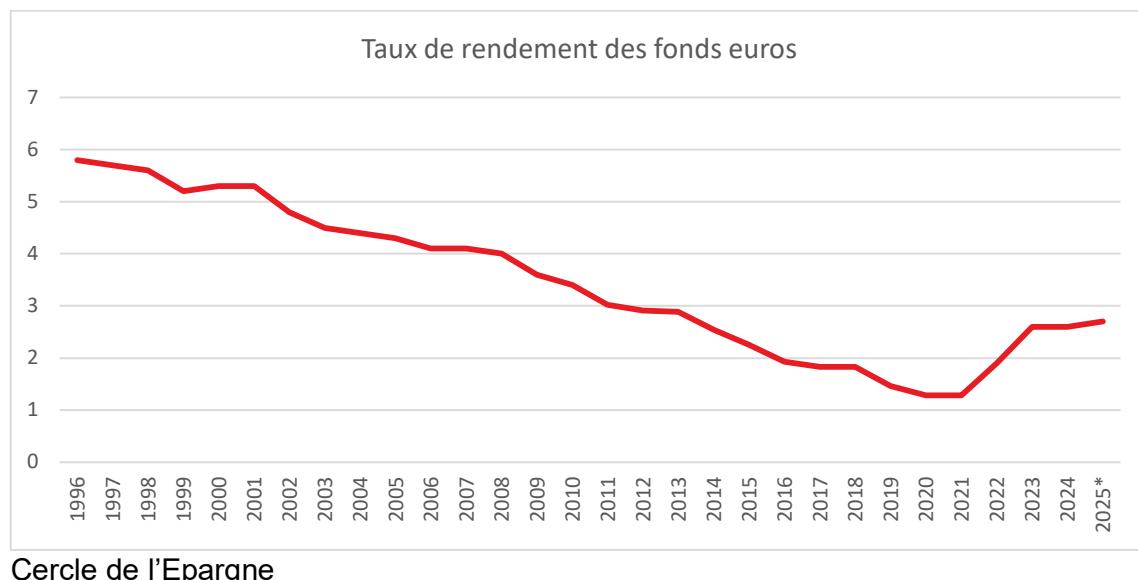
En 2025, l'assurance vie a pu compter sur deux piliers : les fonds en euros, dont la compétitivité s'est redressée, et les unités de compte, portées par la bonne tenue des marchés financiers.

La compétitivité retrouvée des fonds en euros

Les fonds en euros, qui étaient en décollecte nette depuis 2020, ont, l'année dernière, enregistré de nouveau une collecte nette positive, à +8,1 milliards d'euros en 2025, contre -4,7 milliards d'euros en 2024.

Ce changement est lié à une amélioration de leur rendement, en valeur absolue comme en valeur relative. En 2025, le rendement moyen des fonds en euros, au vu des premières communications des compagnies d'assurance, devrait se situer autour de 2,7 %. Il est ainsi supérieur de 1,5 point au point bas atteint en 2020 et 2021, lorsque les taux des obligations d'État évoluaient en territoire négatif. Plusieurs assureurs ont publié des rendements supérieurs à 3 %. Par ailleurs, de nombreux assureurs proposent des taux « boostés » pouvant majorer le rendement des fonds de 1,5 point, des taux de 5 % ont ainsi été accessibles.

En valeur relative, les fonds en euros sont devenus plus compétitifs en raison de la baisse des taux des livrets d'épargne, et en particulier du Livret A, ainsi que de ceux des dépôts à terme. Le taux du Livret A est en effet passé, en 2025, de 3 % à 1,7 % (il sera de 1,5 % au 1er février 2026). À 3 %, sans prélèvements obligatoires, le Livret A surpassait les fonds en euros de l'assurance vie ; à 1,5 %, c'est l'inverse, même en tenant compte de la fiscalité. La rémunération des dépôts à terme, qui a pu dépasser 3 %, est revenue en dessous de 2 % (pour une durée inférieure à un an).



Record battu pour les cotisations en 2025

Les cotisations ont atteint 192,1 milliards d'euros, en hausse de +17,1 milliards d'euros sur un an. Depuis 2000, jamais les cotisations n'avaient atteint un tel niveau. Elles se répartissent de la manière suivante :

- 116,9 milliards d'euros pour les fonds en euros ;
- 75,1 milliards d'euros pour les unités de compte.

Les unités de compte ont représenté, en 2025, 39 % de la collecte brute. Ce taux est globalement constant depuis 2020.

Que ce soit pour les unités de compte ou pour les fonds en euros, les cotisations atteignent les niveaux les plus élevés constatés depuis le début du siècle. Le maintien d'un fort taux d'épargne des ménages, à 18,5 % du revenu disponible brut sur les trois premiers trimestres de 2025, le déclin de l'épargne réglementée ainsi que celui des dépôts à terme ont favorisé ce niveau record de cotisations. La bonne rémunération des fonds en euros et des unités de compte y a également contribué.

Des prestations en recul en 2025

Preuve de l'attractivité retrouvée de l'assurance vie, les prestations ont diminué en 2025, de -3 % par rapport à 2024. Elles se sont élevées à 141,4 milliards d'euros. Les retraits ont été moins importants, les alternatives à l'assurance vie ayant perdu en compétitivité.

Un encours de plus de 2100 milliards d'euros

L'encours atteint 2 107 milliards d'euros à fin décembre 2025, en hausse de +6,1 %, soit +122 milliards d'euros sur un an. L'assurance vie conforte son poids dans l'épargne financière de l'épargne des ménages, plus de 30 %. Environ 42 % des ménages détiennent en France un contrat d'assurance vie.

Un mois de décembre de haute tenue

La discussion de la loi de finances, avec l'éventuelle création avortée de l'impôt sur la fortune improductive, qui concernait notamment les fonds en euros de l'assurance vie, n'a pas pénalisé cette dernière en décembre. La collecte nette s'est établie à +1,2 milliard d'euros, en hausse de +0,3 milliard d'euros par rapport à décembre 2024. Il est à noter que les fonds en euros ont été en décollecte en décembre, contrairement aux mois précédents (-1,8 milliard d'euros).

La collecte nette du mois de décembre 2025 est nettement supérieure à la moyenne des dix dernières années (500 millions d'euros). Depuis 1997, six décollectes ont été enregistrées lors du dernier mois de l'année, dont la plus marquée en 2011 (-3,839 milliards d'euros, lors de la crise des dettes souveraines). À l'inverse, une collecte record atypique de 7,8 milliards d'euros avait été observée en 1997, à la suite d'un changement de législation.

Avec 16,1 milliards d'euros, les cotisations en assurance vie atteignent leur plus haut niveau jamais observé pour un mois de décembre. Les unités de compte ont représenté 46 % de la collecte brute, contre 40 % en novembre, traduisant une méfiance relative à l'égard des fonds en euros dans un contexte de débats budgétaires.

En décembre, les prestations ont connu un regain. Elles ont atteint 14,9 milliards d'euros, en progression de +15 % sur un an. Cette hausse est imputable en grande partie aux supports en euros (+18 %), mais également aux unités de compte (+10 %).

2026 : vers de nouveaux sommets

Dans les prochains mois, l'assurance vie devrait bénéficier d'un contexte porteur, le taux du Livret A devant passer à 1,5 % au 1er février. L'écart de rendement entre les fonds en euros et l'épargne réglementée, ainsi que les dépôts à terme, devrait ainsi s'accroître au profit des premiers. Les prévisions concernant l'évolution des marchés actions apparaissent par ailleurs plutôt encourageantes.

L'assurance vie devrait enfin bénéficier de la fermeture des plans d'épargne logement ouverts depuis plus de quinze ans. Entre 2026 et 2030, 3,2 millions de PEL sont concernés, pour un encours total de 93 milliards d'euros. Les titulaires de ces anciens PEL devraient se tourner vers l'assurance vie, qui devrait répondre à leurs attentes tant en matière de rendement que de garantie du capital et de fiscalité.

Contacts presse

Sarah Le Gouez
tel 06 13 90 75 48
slegouez@cercledelepargne.fr

Philippe Crevel
Tel : 06 03 84 70 36